# Sanary (83) : l’appartement d’un couple de retraités squatté par des locataires qui l’avaient loué pour une semaine. Rentrés légalement, la justice ne considère pas qu’il s’agit d’un squat

26/12/2022 à 18h01



**Un couple de retraités a loué son appartement situé à Sanary (Var) pendant une semaine à un jeune couple fin novembre 2022 semaine via une annonce déposée sur le site « Le Bon Coin ». Depuis, les locataires refusent de quitter le logement et ont même changé les serrures. Comme le couple est entré légalement dans l’appartement, la justice ne considère pas qu’il s’agit d’un squat. « *Nous ne pouvons donc pas saisir le préfet ni demander un constat d’officier de police judiciaire* », se désole l’avocat des retraités. Une procédure judiciaire a été lancée mais ne pourrait se résoudre que fin mars 2023.**

Seule option restante : une procédure au civil. Le juge des contentieux et de la protection a été saisi et une audience aura lieu le 10 janvier 2023. **Dans ces conditions cependant, la trêve hivernale s’applique et l’expulsion pourrait n’avoir lieu qu’à partir du 31 mars prochain.**

En attendant, les locataires indélicats ont changé les serrures et se sont montrés menaçants envers les retraités, qui ne savent plus quoi faire en attendant la décision du juge. « *On a l'impression d'avoir été salis et d'être lâchés par la justice* », résume la femme.

Ouest-France